

## **Consignes aux candidats aux concours de résidanat**

### **Session : Juin 2026**

Les candidats et candidates convoqués pour l'épreuve d'admissibilité du concours de résidanat, qui se tiendra le **lundi 15 juin à partir de 08h15**, sont tenus de prendre connaissance des consignes ci-après et de s'y conformer rigoureusement afin de garantir le bon déroulement de l'épreuve :

- **ACCÈS EXCLUSIF** par l'entrée principale de la faculté « RUE TARIK IBNOU ZIAD » ;
- Présentation à la porte d'accès 45 minutes avant le début de l'épreuve (08h15 /14h15) ;
- Interdiction stricte de faire entrer sacs, documents, téléphones portables ou tout autre accessoire électronique (écouteurs, montres smart...) à l'intérieur des salles d'examen ;
- Détection de métaux par passage par un portique avant l'accès à la salle d'examen ;
- Interdiction stricte pour les candidats de quitter la salle d'examen avant la fin de l'épreuve ;
- La salle d'examen est sous vidéosurveillance ;
- Tout téléphone mobile ou appareil /accessoire électronique retrouvé chez un (e) candidat (e), entraîne l'élimination définitive du concours.